

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Agir pour des territoires adaptés au défi climatique

Dossier

12. Agir aux côtés
des territoires

Les missions du Cerema

24. Conseiller
& concevoir

30. Élaborer, diffuser
& animer

34. Rechercher
& innover

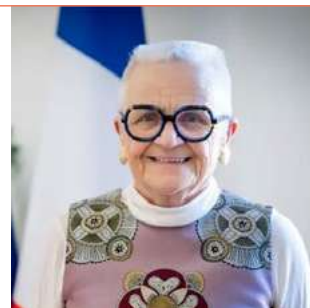


Monique Barbut

Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

“ Il nous faut être lucide : décarbonation et adaptation aux changements climatiques doivent être menés de front. Les inondations de cet hiver 2025-2026, après celles de l'hiver 2023-2024, en ont démontré, malheureusement une nouvelle fois, l'urgence. C'est l'ensemble de notre manière de concevoir la construction, l'aménagement, les mobilités et la protection face aux risques naturels qu'il nous faut revoir. Le Cerema, porteur de 70 ans d'expertise technique, est l'un des opérateurs-clés que l'État mobilise et met à disposition des territoires pour adapter notre manière d'habiter et d'aménager la France. Mobilisé pour la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique, le Cerema continuera en 2026 d'être aux côtés de ceux qui agissent et contribuent à la réponse nécessaire en faveur de cette grande priorité nationale. ”

“ Le Cerema, grâce à son expertise technique de référence, joue un rôle essentiel dans l'aménagement de nos territoires et le renforcement de la cohésion nationale. Acteur majeur de l'ingénierie territoriale, il est accessible à l'ensemble des collectivités partout en France, dans l'esprit de simplification que nous portons actuellement avec détermination. Je tiens également à saluer les programmes portés par le Cerema, indispensables pour les collectivités et soutenus conjointement avec Philippe Tabarot, à l'image du programme Ponts. ”



Françoise Gatel

Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation



Philippe Tabarot

Ministre des Transports

“ Le Cerema est l'un des acteurs du bon entretien de nos infrastructures de transport, au cœur du projet de loi-cadre pour les transports que je porte et qui a été largement adopté par le Sénat le 28 avril 2026. Les travaux du Cerema sur l'état des infrastructures de transport, les trafics et les mobilités permettent de mesurer l'ampleur de l'entretien de nos services de transport et in fine d'offrir à nos concitoyens le meilleur service, quel que soit le territoire. Cette expertise est indispensable pour garantir un bon niveau de qualité aux infrastructures essentielles aux déplacements quotidiens de nos concitoyens, et à la préservation de ce patrimoine collectif précieux pour notre pays. ”

“ La politique de la ville et la crise du logement nécessitent une mobilisation de toutes les forces vives, et le Cerema en fait partie. L'État comme les collectivités doivent pouvoir compter sur son expertise en matière d'identification des logements vacants et plus largement sur le foncier. Et je sais que la filière économique du bâtiment trouve des ressources essentielles au Cerema lorsqu'il s'agit de rénovation des bâtiments anciens. ”



Vincent Jeanbrun

Ministre de la Ville et du Logement

08
LE CEREMA EN 2025

10
2025 EN CHIFFRES

12
DOSSIER — AGIR AUX CÔTÉS
DES TERRITOIRES

LES MISSIONS DU CEREMA

24
CONSEILLER
& CONCEVOIR

30
ÉLABORER, DIFFUSER
& ANIMER

34
RECHERCHER
& INNOVER

38
L'ÉTABLISSEMENT EN 2025



Marie-Claude Jarrot

Présidente du conseil
d'administration du Cerema

“ Je tiens à saluer l'ensemble des élus, à souligner tout l'intérêt pour eux et leurs équipes de mobiliser le Cerema et, si ce n'est pas déjà le cas, d'adhérer à cet établissement national à gouvernance partagée avec nos collectivités.

Les projets qu'ils portent nécessitent, outre l'appui de leurs services, un accompagnement technique sur le terrain. Aux élus, il revient la capacité de capter les enjeux et les besoins de nos concitoyens et celle de déployer ensuite la force nécessaire pour défendre une vision d'avenir pour nos territoires. Il leur revient également de savoir associer toute l'expertise nécessaire à l'amélioration de leurs projets et à leur aboutissement.

À ce titre, les connaissances opérationnelles disponibles au Cerema, référence nationale et neutre, sont indispensables à la bonne conduite des affaires des collectivités, comme l'a encore une fois démontré l'année 2025 et comme l'illustre parfaitement ce rapport d'activité.

Bonne lecture!



“ En 2025, les équipes du Cerema ont une nouvelle fois prouvé l'importance d'une expertise nationale mutualisée, disponible pour tous les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer.

Nous avons ainsi réalisé près de 2 300 missions pour 520 de nos plus de 1 000 collectivités adhérentes et nous sommes intervenus près de 70 fois en urgence suite à des inondations ou des mouvements de terrain à la demande de préfets et d'élus locaux. Le Cerema s'affirme comme accélérateur de l'adaptation des territoires au changement climatique et amortisseur de crise!

Je vous invite à parcourir dans ce rapport d'activités toute la richesse de l'expertise déployée et à consulter les plus de 10 000 références scientifiques et techniques libres d'accès sur notre plateforme documentaire.

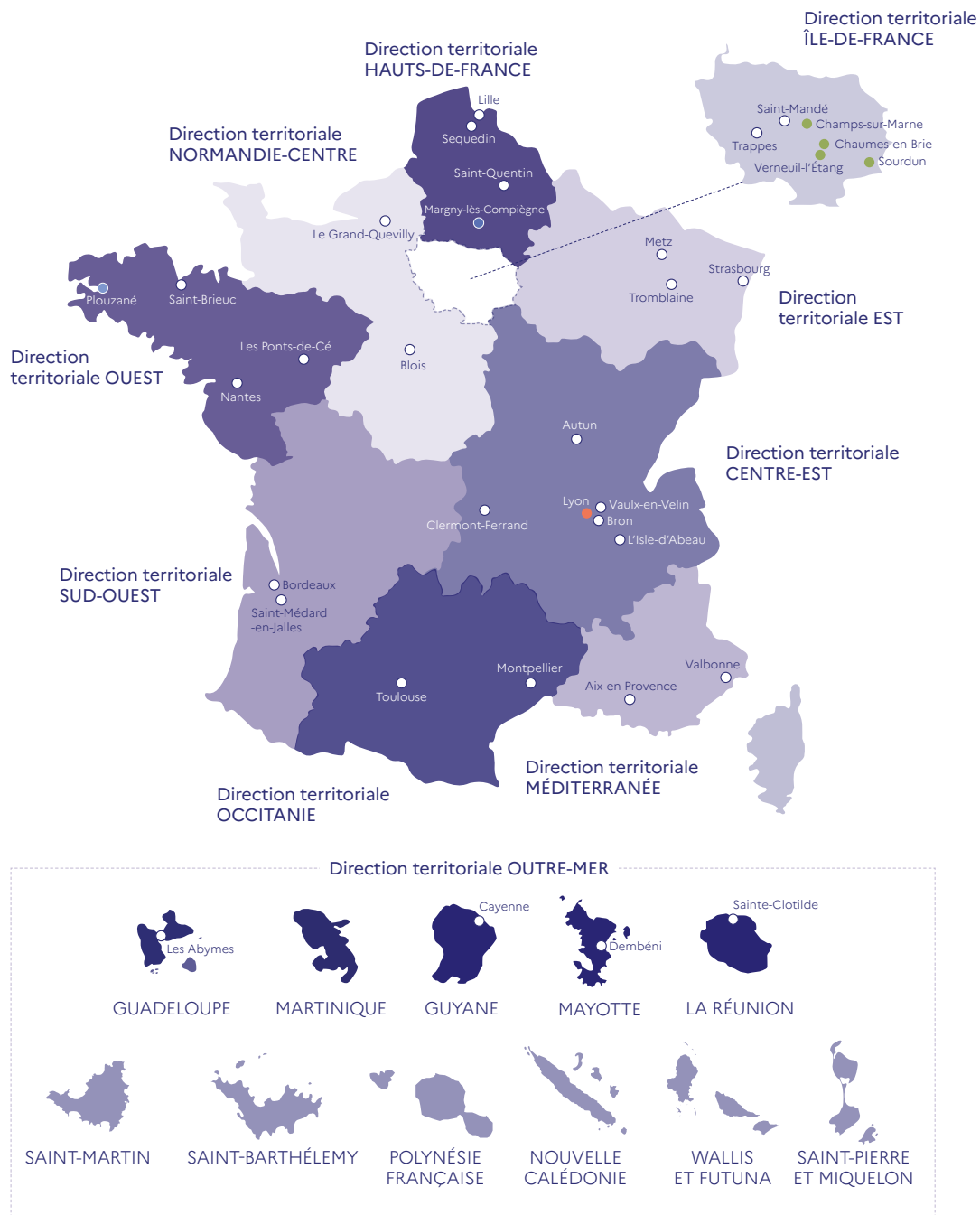
Ces huit ans passés à la tête du Cerema ont renforcé une conviction : l'avenir ne peut ni se penser ni se construire durablement sans expertise ni ingénierie technique. Le Cerema, désormais parfaitement reconnu, est pleinement aux côtés de la puissance publique nationale et locale pour améliorer le quotidien des Français en adaptant les territoires aux évolutions du climat.



Pascal Berteaud

Directeur général du Cerema

Le Cerema dans les territoires



Siège social: 2, rue Antoine-Charial, 69003 Lyon

○ Directions territoriales

Direction territoriale Centre-Est, Bron

- Directrice: Séverine BOURGEOIS
- Directeur de l'agence de Clermont-Ferrand: Roland COTTE
- Directeur de l'agence d'Autun: Emmanuel GILLES DE LA LONDE

Direction territoriale Est, Metz

- Directrice: Béatrice AGAMENNONE
- Directeur de l'agence de Nancy: Fabrice ARKI
- Directeur de l'agence de Strasbourg: Pierre JUNKER

Direction territoriale Hauts-de-France, Lille

- Directeur: Antoine LEBEL
- Directeur de l'agence de Saint-Quentin: Julien LEROY

Direction territoriale Île-de-France, Saint-Mandé

- Directrice: Emmanuelle DURANDAU

Direction territoriale Méditerranée, Aix-en-Provence

- Directrice: Laure VERNEYRE

Direction territoriale Normandie Centre, Le Grand-Quevilly

- Directeur: Rémy FILALI
- Directeur de l'agence de Blois: Hervé BARON

Direction territoriale Ouest, Nantes

- Directeur: Samuel MEUNIER
- Directeur de l'agence de Saint-Brieuc: Régis SOENEN
- Directeur de l'agence d'Angers: Patrick INGLES

Direction territoriale Sud-Ouest, Saint-Médard-en-Jalles

- Directeur: Benoît GANDON

Direction territoriale Occitanie, Toulouse

- Directeur: Cyrille PORTALEZ
- Directeur de l'agence de Montpellier: Manuel MARTINEZ

Direction territoriale Outre-mer, Lyon

- Directrice: Séverine BÈS DE BERG
- Directeur de l'agence Antilles, Les Abymes: Yannis CESARIN
- Directeur de l'agence Guyane, Cayenne: Étienne JACQUES
- Directeur de l'agence Océan Indien, Sainte-Clotilde: José-Luis DELGADO
- Responsable de l'antenne Mayotte, Dombéni: Abdallah OMAR

○ Directions techniques

Direction infrastructures de transport et matériaux, Sourdun

- Directeur: David ZAMBON

Direction territoires et ville, Lyon

- Directrice: Annabelle FERRY

Direction risques, eaux et mer, Margny-lès-Compiègne

- Directeur: Sébastien DUPRAY

Au cœur de l'activité du Cerema

Objectif: adapter les territoires au défi climatique



Les 3 missions

Le Cerema joue un rôle-clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques d'aménagement nationales et territoriales grâce à son expertise dans six domaines d'activité.

Ses compétences techniques et scientifiques le placent au cœur des interactions entre l'État, les collectivités et les entreprises. Il est le premier établissement public à la fois national et local, qui fédère les acteurs du territoire et favorise la cohérence des actions menées.



CONSEILLER & CONCEVOIR

- Accompagner les collectivités, les services de l'État et les entreprises pour adapter les politiques publiques et les projets aux évolutions du climat.



ÉLABORER, DIFFUSER & ANIMER

- Produire, diffuser en accès libre les connaissances (normes, doctrine, règles de l'art, études, outils et méthodes...), proposer des formations et animer les communautés techniques.



RECHERCHER & INNOVER

- Mener une recherche opérationnelle dirigée vers des solutions concrètes dans le but de construire l'expertise de demain.

Le Cerema en 2025

2025

JANVIER

Intervention du Centre national des ponts de secours (CNPS) pour installer un pont provisoire à Chavanay (département de la Loire), à la suite d'un épisode de crue ayant entraîné l'effondrement du pont de la Tour.



FÉVRIER

Présentation des travaux sur l'accessibilité de la chaîne de déplacement à l'occasion des 20 ans de la loi Handicap.

Intervention d'urgence en Savoie, après un éboulement rocheux sur la RN90 entre Albertville et Moûtiers.



MARS

21 nouvelles collectivités intègrent le programme d'accélération de la Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur le littoral.



Avec le soutien de



MAI

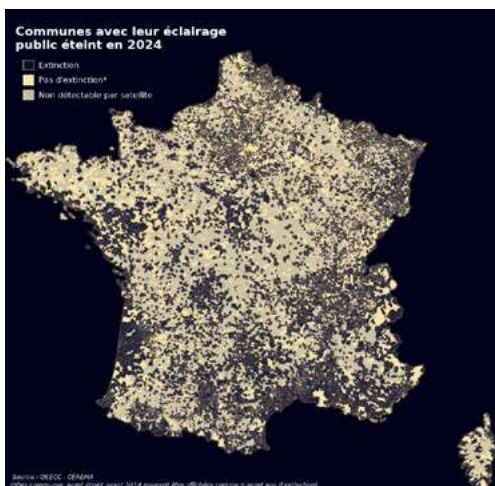
Mise à disposition de l'outil « LCZ », outil en libre accès permettant de visualiser la sensibilité aux fortes chaleurs de

12 000 communes de France.



JUILLET

Présentation de la cartographie nationale des pratiques d'éclairage nocturne en France, permettant, sur la base de données satellitaires, d'observer l'évolution des pratiques dans plus de 19 000 communes entre 2014 et 2024.



SEPTEMBRE

Mise à disposition du premier *Inventaire national des friches*.



Source d'information utile pour les collectivités, les services de l'État et les acteurs privés pour aménager tout en maîtrisant la consommation de foncier.

NOVEMBRE

Présentation au Salon des maires et des collectivités locales de la méthode SOFT (Stratégie d'optimisation foncière territoriale),



et du *Livret de l'Élu : aménager son territoire, un mandat pour agir – 5 clés pour construire et déployer une stratégie*.

DÉCEMBRE

Finalisation du Programme national pont travaux dans l'Hexagone et en Outre-mer :

403 ouvrages subventionnés,
187 chantiers débutés et **123** achevés
dans **83** départements.



2025 en chiffres

NOS AGENTS

2 577 agents 

1 006 femmes – **1 571** hommes

76% de fonctionnaires
et **24%** de contractuels

70% d'ingénieurs
et techniciens

NOS ADHÉRENTS

1 053 collectivités
adhérentes 

17 régions

88 départements

450 groupements

498 communes

NOTRE ACTIVITÉ DE RECHERCHE

119 projets de recherche
en cours 

182 chercheurs

10 doctorants

11 thèses soutenues

12 équipes de recherche



Près de **52 799**
ouvrages d'art recensés et évalués
(35 260 ponts et 17 539 murs)
entre octobre 2021 et octobre 2025



12 nouveaux ÉcoProjets sélectionnés
dans le cadre de la démarche ÉcoQuartiers



76 collectivités impliquées dans le Plan
national de résorption des décharges littorales



Plus de **500** collectivités
adhérentes accompagnées



Plus de **30 000** membres,
et plus de **300** communautés
sur la plateforme Expertises Territoires

403 réparations
d'ouvrages d'art financés

50 M€
de subventions attribuées

—

39 collectivités
du littoral accompagnées
pour des projets
de Réutilisation
des eaux usées traitées

—

68 nouvelles
écoles impliquées
dans le programme
ACTEE CUBE Écoles

—

1 499 tonnes
de matériels de ponts
de secours déployés
par le Centre national
des ponts de secours (CNPS)

—

+ de **16 000** sites
en friche répertoriés
dans Cartofriches



Agir aux côtés des territoires

Les collectivités territoriales conçoivent au quotidien des solutions concrètes et innovantes pour adapter leur aménagement au défi climatique et aux besoins de leurs concitoyens. En 2025, le Cerema met à nouveau son savoir-faire au service de tous les territoires, se positionnant ainsi comme un acteur pivot de la mise en œuvre des politiques publiques des collectivités.



Auvergne-Rhône-Alpes

Végétaliser les espaces urbains de la Métropole de Lyon



262 essences

d'arbres cataloguées et recommandées



La réponse du Cerema

Développé par le Cerema, l'outil **Sésame** permet d'identifier les espèces les plus adaptées aux objectifs des projets d'aménagement et de végétalisation. Décliné pour la Métropole de Lyon, le **référentiel d'essences** a été élaboré de manière collaborative, en impliquant de nombreuses parties prenantes, pour intégrer au mieux les enjeux de ce territoire densément peuplé et fortement urbanisé. Cette démarche a permis d'**établir une liste d'arbres de référence, appuyée par 262 fiches synthétiques** facilitant la caractérisation, la comparaison et le choix des essences en milieu urbain.

L'enjeu

Dans un contexte de changement climatique, végétaliser les espaces urbains s'impose comme une solution incontournable pour faire face aux fortes chaleurs, améliorer la gestion des eaux pluviales et renforcer la qualité de vie. **La Métropole de Lyon, via son Plan nature**, agit sur plusieurs leviers pour rafraîchir la ville, notamment en déployant une politique d'aide à la végétalisation des espaces.

Résultats et perspectives

L'outil **guide la sélection d'essences adaptées et constitue un référentiel opérationnel**. Il repose sur des critères de non-dispersion d'espèces, de limitation des risques allergiques, de maintien et diversification de la biodiversité et d'adaptation aux contraintes urbaines et climatiques.

Contact :

relation-clients-auvergnerrhonealpes@cerema.fr

Bourgogne-Franche-Comté

Réaliser le diagnostic des zones de circulation apaisée à Mâcon



Les zones de circulation apaisée visent à favoriser les modes actifs et la vie locale en limitant la place et la vitesse des véhicules motorisés. Dans ce cadre, la ville de Mâcon a souhaité renforcer la lisibilité et la cohérence de ses zones 30 et de ses zones de rencontre, notamment en centre-ville.

Notre mission visait à réaliser un diagnostic des zones apaisées afin d'évaluer leur cohérence au regard de leur statut et de leurs usages, et à co-construire avec les élus, techniciens et usagers une méthode d'évaluation opérationnelle. Celle-ci repose sur un questionnaire de terrain analysant la forme de la voie, les aménagements et la signalisation, complété par un outil comparant les situations observées aux attendus de chaque type de zone.

Ce dispositif est utilisable par un technicien ou toute personne disposant de compétences en voirie, et reproductible dans d'autres quartiers. L'objectif est d'identifier des leviers d'amélioration pour renforcer la lisibilité des aménagements, favoriser des comportements adaptés et améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers.

— Céline DEBES,
Directrice de projets aménagement et usages de la voirie,
Direction territoriale Centre-Est du Cerema



3 outils réglementaires constituent les zones apaisées : la zone 30, la zone de rencontre et l'aire piétonne.

Contact :

relation-clients-bourgognefranche-comte@cerema.fr



Bretagne

Connaître et caractériser les logements vacants à Cancale



L'enjeu

La ville de Cancale connaît une forte attractivité résidentielle, renforcée depuis la crise sanitaire. Le volume de transactions a atteint un pic entre 2019 et 2021, accompagné d'une hausse continue des prix de vente. Dans ce contexte, **la remise sur le marché des logements vacants est un levier d'action majeur pour la commune.**

La réponse du Cerema

À partir des **données LOVAC d'identification des logements vacants**, le Cerema a réalisé un diagnostic précis des logements résidentiels vides sur le territoire. Ces informations ont été structurées et enrichies grâce à **UrbanSIMUL, outil collaboratif d'analyse du Cerema** qui facilite l'accès aux données de propriété foncière. Des visites de terrain ont permis de fiabiliser et de qualifier les situations de disponibilité de logement. Cette démarche a abouti à **une base consolidée de la vacance structurelle**, enrichie de la caractérisation des logements.

Résultats et perspectives

Le Cerema a proposé à la collectivité des modalités d'intervention ciblées et adaptées aux différentes situations qui seront conduites avec **l'outil « Zéro logement vacant »**, pour favoriser la remise sur le marché de ces logements. Ce travail pose un socle pour engager des actions dans la durée.

Contact :
relation-clients-bretagne@cerema.fr



3,1 millions de logements vacants en France hors Mayotte en 2021 (source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)



Centre-Val de Loire

Accompagner Orléans face aux risques de cavités souterraines



L'enjeu

Le territoire orléanais est largement exposé aux risques liés aux cavités souterraines, qu'elles soient d'origine naturelle ou issues de l'activité humaine. Leur dégradation, inévitable avec le temps, peut entraîner des mouvements de terrain en surface. Plusieurs immeubles du centre-ville historique d'Orléans ont été touchés par ce phénomène.



4 années d'assistance à maîtrise d'ouvrage en gestion de crise et post-crise

La réponse du Cerema

Le Cerema est intervenu en **assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)** pour définir en urgence des mesures de prévention. Après des premières phases de travaux mises en œuvre pour gérer le risque de suraccident, une campagne de reconnaissance géotechnique a été exécutée de manière à caractériser la nature du sous-sol, et à fiabiliser le dépôt du dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Résultats et perspectives

En 2026, le Cerema poursuit son accompagnement auprès de la commune dans le cadre **d'une mission de contrôle extérieur des travaux de renforcement du sous-sol.**

Contact :
relation-clients-centrevalde Loire@cerema.fr



Corse

Prévenir les risques d'inondation grâce au retour d'expérience de la vallée de la Restonica



L'enjeu

À la suite des tempêtes Ciaran et Domingo, la vallée de la Restonica, en amont de Corte, a subi des crues très intenses qui ont profondément transformé le lit du torrent et causé d'importants dégâts : routes emportées, ponts effondrés, inondations de campings. **La préfecture de Haute-Corse a souhaité réaliser un retour d'expérience technique de ces événements pour en comprendre la genèse.**

La réponse du Cerema

En partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Cerema a mené des **observations de terrain** et des **relevés topographiques** pour caractériser l'événement et les phénomènes associés. Les crues ont été analysées à partir d'un large corpus de données. Ces travaux ont permis de **reconstituer la réponse hydrologique du bassin** et d'en comprendre les causes. Ils apportent également des éléments d'analyse sur les effets du changement climatique, susceptibles d'accroître la fréquence et l'intensité des épisodes extrêmes.



1 méthode

en 5 volets opérationnels décryptés dans un guide de retour d'expérience

Résultats et perspectives

Les données recueillies ont nourri **un guide dédié aux retours d'expérience sur les inondations et une méthode en cinq volets** pour accompagner les acteurs territoriaux dans l'anticipation et la gestion de ces risques.

Contact :
relation-clients-corse@cerema.fr



Grand Est

Comprendre les risques d'inondations par ruissellement à Épinal



L'enjeu

Les phénomènes d'inondations et de ruissellement deviennent plus fréquents et intenses sous l'effet du changement climatique. L'agglomération d'Épinal, fortement touchée à l'été 2024, a mis au jour la nécessité de mieux comprendre ces dynamiques et d'identifier les zones exposées afin d'adapter les politiques d'aménagement et de prévention.



78 communes

cartographiées dans la communauté d'agglomération d'Épinal

La réponse du Cerema

Pour répondre à ces enjeux, le Cerema a accompagné l'agglomération d'Épinal dans l'analyse et la compréhension de ces phénomènes. Des **travaux de cartographie** ont permis d'identifier les secteurs les plus vulnérables et de caractériser les différents types de ruissellement. **Des ateliers et réunions de travail ont réuni élus, techniciens et acteurs locaux** dans le but de partager les connaissances, de croiser les expertises et de faire émerger des pistes d'action adaptées aux spécificités du territoire.

Résultats et perspectives

Cette démarche a permis de **formuler des recommandations concrètes** pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, mieux intégrer ces enjeux dans l'aménagement et renforcer la coordination entre les communes. Elle contribue ainsi à la résilience du territoire face aux épisodes climatiques futurs.

Contact :
relation-clients-grandest@cerema.fr



Hauts-de-France

Restaurer des paysages sonores favorables au vivant à Lille



L'enjeu

Nouvelle composante des continuités écologiques aux côtés des trames verte (nature) et bleue (eau), la **trame blanche vise à prendre en compte l'impact du paysage sonore sur la biodiversité**. À ce titre, le Cerema, la Ville de Lille, l'entreprise BioPhonia, l'Université polytechnique Hauts-de-France et le centre d'expertise PatriNat ont engagé une démarche innovante pour mieux comprendre ces enjeux en milieu urbain.

Résultats et perspectives

Cette méthodologie fournit **des indicateurs et un cadre d'intervention pour réintégrer la trame blanche dans l'aménagement urbain**. La prochaine étape est d'assurer sa mise en œuvre à travers un plan d'actions : cartographie, sensibilisation, suivi et intégration dans les documents de planification pour renforcer la biodiversité en ville.

Contact :
relation-clients-hautsdefrance@cerema.fr

La réponse du Cerema

Le Cerema mobilise ses compétences en acoustique (caractérisation des nuisances sonores liées au bâti et aux infrastructures) et en **nature en ville** (biodiversité, paysages, urbanisme) afin d'analyser l'impact de la pollution sonore sur les continuités écologiques. Cette **approche pluridisciplinaire et collaborative** doit permettre *in fine* d'aménager des zones de quiétude en ville.



5 partenaires

mobilisés pour expérimenter la trame blanche de Lille



© Île-de-France mobilités

9,4 millions

de déplacements sont réalisés chaque jour sur le réseau francilien*

Contact :
relation-clients-iledefrance@cerema.fr



Île-de-France

Renforcer la résilience des réseaux ferrés face au changement climatique sur le territoire francilien



Dans le cadre de son programme d'adaptation au changement climatique, la Région Île-de-France nous a confié, en 2024, le pilotage d'une étude sur la résilience des réseaux ferrés franciliens, menée avec l'Institut Paris Région et en partenariat avec les principaux acteurs du secteur (Île-de-France Mobilités, RATP, SNCF, ministère des Transports, Société des grands projets).

Nous avons analysé les effets du changement climatique sur ces infrastructures, évalué leurs vulnérabilités actuelles et futures, et sensibilisé les parties prenantes aux risques associés. Nous avons également proposé un plan d'actions pour accompagner l'adaptation du réseau. Ce travail a permis de préciser les périmètres d'analyse (géographique, climatique, fonctionnel), d'identifier les aléas et de construire une grille multicritère pour hiérarchiser les vulnérabilités.

L'enjeu est de doter les acteurs d'un socle commun de connaissances et d'actions pour renforcer durablement la résilience du réseau ferré francilien.

— Emmanuelle DURANDAU,
Directrice territoriale Île-de-France du Cerema

* Source : Île-de-France Mobilités



Normandie

Structurer la gestion du patrimoine d'ouvrages d'art en Seine-Eure



Face au vieillissement de ses infrastructures et à une connaissance hétérogène de leur état, la Communauté d'agglomération Seine-Eure nous a sollicités pour structurer la gestion de son patrimoine d'ouvrages d'art (ponts, passerelles, ouvrages hydrauliques).

Notre mission visait à fiabiliser la gestion de près de 200 ouvrages, à partager une vision claire de leur état et à développer un outil opérationnel d'aide à la décision pour permettre une programmation raisonnée des interventions. Nous avons mis en place une base de données couplée à un outil cartographique pour recenser et évaluer les ouvrages selon la méthodologie du Programme national ponts, à partir des inspections existantes, complétées par de nouvelles visites si nécessaire.

Cette démarche a permis de hiérarchiser les priorités, d'optimiser la planification des inspections et des travaux et de sécuriser la gestion du patrimoine sur le long terme. Les prochaines étapes consistent à actualiser régulièrement la base, programmer les inspections et engager, si besoin, les travaux.



— Alexandre BRÉGEON,
Adjoint au chef de groupe ouvrages d'art,
Direction territoriale Normandie-Centre du Cerema



200 ouvrages recensés
et 165 visites réalisées
pour fiabiliser la gestion patrimoniale

Contact :
relation-clients-normandie@cerema.fr



Nouvelle Aquitaine

Accompagner Limoges Métropole dans l'élaboration de sa stratégie du foncier économique



L'enjeu

Limoges Métropole commence à être confrontée à une raréfaction du foncier économique. Pour y remédier, elle a préalablement réalisé un inventaire des friches économiques, commerciales et industrielles au sein des parcs d'activités de son territoire. Pour concilier son développement économique et l'optimisation de la gestion de son foncier, la collectivité a sollicité le Cerema pour être accompagnée dans l'élaboration de sa stratégie de sobriété foncière, en lien avec son futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

La réponse du Cerema

Au cours de son travail auprès de la collectivité, le Cerema a développé une méthode qui vise à la guider dans la rédaction de sa stratégie foncière, en concertation avec les acteurs locaux. Cette démarche s'appuie sur trois volets : l'identification des gisements fonciers potentiellement disponibles (en complément des friches déjà recensées), la qualification et la caractérisation des friches, ainsi que l'aide à la hiérarchisation des actions à engager via l'analyse de leur mutabilité.

Résultats et perspectives

Cinq fiches ont été élaborées afin de partager des retours d'expérience conciliant sobriété foncière et développement économique. Leur contenu : des méthodes et outils qui favorisent la densification du foncier économique (ex : mutualisation d'espaces entre entreprises, développement de baux emphytéotiques et à construction, etc.), mobilisables dans les projets et la planification future de la collectivité.

Contact :
relation-clients-nouvelleaquitaine@cerema.fr



540 gisements fonciers
ont été détectés pour un total
de 270,9 hectares

Occitanie Anticiper les vulnérabilités climatiques en Haute-Garonne



L'enjeu

Le changement climatique impose aux collectivités d'anticiper ses impacts sur les territoires et les populations. **En Haute-Garonne, le conseil départemental a souhaité évaluer, à l'horizon 2050, les conséquences pour le territoire** et pour l'exercice de ses politiques publiques sur neuf thématiques : eau, biodiversité, agriculture, mobilités, tourisme, énergie, précarités, habitat et santé.



Un diagnostic à 360°
pour anticiper les vulnérabilités à l'horizon 2050

© Aurélien Ferreira

La réponse du Cerema

Le Cerema réalise un **diagnostic territorial à 360°** croisant l'exposition aux aléas climatiques et la sensibilité du territoire sur ces thématiques. Cette analyse fondée sur les données les plus récentes et l'expertise territoriale permet **d'identifier les vulnérabilités et les capacités d'adaptation à l'horizon 2050**, et met en lumière les impacts attendus sur les ressources naturelles, les activités humaines et la qualité de vie.

Résultats et perspectives

Ce travail, soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'État, est **le socle stratégique de la feuille de route départementale de bifurcation écologique de la Haute-Garonne** engagée sur cinq ans, et un outil d'aide à la décision pour adapter durablement les politiques publiques.

Contact :
relation-clients-occitanie@cerema.fr

Outre-Mer — Martinique Structurer la gestion des eaux pluviales urbaines au Pays Nord Martinique



L'enjeu

Depuis 2020, **la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines est attribuée à la communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique**. La collectivité a pris en charge cette compétence complexe qui répond aux enjeux liés aux eaux pluviales du territoire : inondations, glissements de terrain, érosion, insalubrité, adaptation au changement climatique, pollution des milieux, etc.



© Adobe Stock

85% de l'eau potable

est fournie par quatre communes, situées dans le nord de la Martinique.
(Saint-Joseph, Gros-Morne, le Lorrain et Fort-de-France).
Source : Observatoire de l'eau Martinique

La réponse du Cerema

Dans le cadre de ses compétences en gestion des eaux pluviales urbaines, le Cerema accompagne la communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique dans **la structuration de son organisation et la mise en place de ses modalités de gestion**. Il intervient sur des aspects techniques et stratégiques : **cartographie du ruissellement, zonage pluvial, schéma directeur, ateliers de sensibilisation pour les élus et les services techniques**. Sa plus-value repose sur un appui spécifique adapté aux sols volcaniques, à la topographie urbaine et aux régimes pluviaux tropicaux intenses.

Résultats et perspectives

Les premières actions sont engagées et l'accompagnement se poursuit avec la conception d'outils de planification et de sensibilisation des acteurs locaux.

Contact :
relation-clients-outremer@cerema.fr

Outre-Mer — Mayotte

Soutenir la gestion de l'eau à Mayotte



L'enjeu

Depuis plusieurs années, **Mayotte, en forte croissance démographique, fait face à une crise hydrique sans précédent**, marquée par des pénuries d'eau, des ressources limitées, des infrastructures vieillissantes. Le cyclone Chido, qui a frappé l'île fin 2024, a aggravé la situation.



30% de la population est encore privée d'eau potable et **80%** des foyers ne sont pas reliés à l'assainissement à Mayotte en 2025*

La réponse du Cerema

Face à cette situation critique, **le Cerema intervient auprès du Syndicat des eaux de Mayotte**. Son accompagnement, à la fois technique et stratégique, couvre l'ensemble du cycle des projets : **diagnostics techniques et environnementaux, conduite d'opérations, gestion budgétaire et appui en situation de crise**. Grâce à son expertise en ingénierie, le Cerema contribue à sécuriser les projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement, et à accélérer leur mise en œuvre, tout en maintenant une présence opérationnelle sur le terrain.

* Source : Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Résultats et perspectives

Ce dispositif favorise la montée en compétences locale, intègre les enjeux climatiques et mutualise les bonnes pratiques, afin de **pérenniser la capacité du territoire à gérer l'eau et l'assainissement pour son avenir**.

Contact :
relation-clients-outremer@cerema.fr

Outre-Mer — Saint-Pierre et Miquelon

Adapter la stratégie de maintenance et d'investissement pour les ports de Saint-Pierre et Miquelon



L'enjeu

Construits pour beaucoup dans les années 1980, les ports de Saint-Pierre et Miquelon sont essentiels pour **l'économie du territoire – commerce, pêche, tourisme, transport de voyageurs intra et extra insulaire**, etc. La baisse d'activité liée à la pêche s'est accompagnée d'un moindre entretien, doublé **d'une exposition croissante aux effets du changement climatique**. La Direction des territoires, de l'alimentation et de la mer (DTAM) a donc souhaité confier une mission au Cerema **pour adapter sa stratégie de maintenance et d'investissements**.

La réponse du Cerema

Le Cerema a mobilisé **son expertise en infrastructures portuaires** : visites basées sur la méthode dite des "visites simplifiées comparées (VSC)", **inspections détaillées** de certains ouvrages, analyse fonctionnelle pour hiérarchiser les enjeux et optimiser la maintenance, **appui stratégique** pour organiser la gestion patrimoniale et le plan d'investissement ainsi que **la formation des agents** de la DTAM afin de pérenniser la démarche.

Résultats et perspectives

Le plan d'actions structuré permet la surveillance et la maintenance, l'élaboration d'une stratégie d'investissement cohérente avec **les enjeux techniques, économiques et climatiques**, et le renforcement de l'autonomie de la DTAM dans le suivi de ses ouvrages.

Contact :
relation-clients-outremer@cerema.fr



24 ouvrages portuaires
et **2 années d'accompagnement**
pour fiabiliser la surveillance, prioriser les investissements et optimiser la gestion du patrimoine portuaire de Saint-Pierre-et-Miquelon



Pays de la Loire

Définir une stratégie de mobilité à l'échelle de la commune nouvelle de Loireauxence



L'enjeu

Le territoire de Loireauxence regroupe **quatre bourgs sur une vaste étendue rurale, ce qui rend l'utilisation de la voiture indispensable pour les déplacements quotidiens**. Améliorer les conditions et la sécurité des déplacements à l'échelle de la commune, tous modes de transport confondus, tout en limitant l'impact sur l'environnement, représente un défi pour la collectivité.

La réponse du Cerema

Accompagnés par le Cerema, les habitants, les élus et les partenaires ont travaillé collectivement pendant plusieurs mois lors de **trois ateliers participatifs**. Les échanges ont mis en évidence les difficultés rencontrées au quotidien : dépendance à la voiture, manque de sécurité pour les piétons et les cyclistes, accès parfois complexe aux commerces et services. Ce travail s'est traduit en **douze fiches-actions pour élaborer plusieurs scénarios et identifier quatre démarches prioritaires à engager** lors du prochain mandat.

Dans plus de **80 % des déplacements du quotidien**, la voiture reste utilisée en milieu rural*.



© Pays D'Ancenis

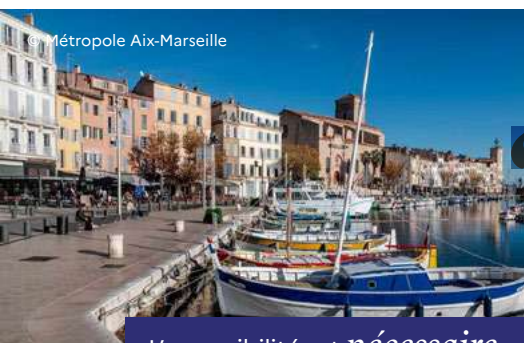
Résultats et perspectives

Ce plan de mobilité pose les bases d'actions progressives pour **faire de Loireauxence un territoire plus accessible, sûr et agréable à vivre** en identifiant les principaux freins (budget, partenaires, ingénierie). Aujourd'hui, la commune dispose d'une feuille de route claire et priorisée pour faire évoluer sa politique de mobilité.

Contact :

relation-clients-paysdelaloire@cerema.fr

* Source : enquête « Mobilité des personnes » de 2019 - SDES



© Métropole Aix-Marseille

L'accessibilité est **nécessaire pour 15%** de la population, **utile pour 40%**, **confortable pour 100%***.

Contact :

relation-clients-paca@cerema.fr

* source : « Guide du confort d'usage : l'utilisateur au centre des projets », conseil départemental de Savoie et Agate



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur des sites de loisirs de la région



Afin de renforcer l'accessibilité des sites de loisirs de son littoral pour les personnes à mobilité réduite, le Département des Bouches-du-Rhône nous a sollicités pour élaborer une méthodologie d'accompagnement des collectivités.

Notre mission a consisté à développer avec le Département une approche centrée sur le parcours usager, qui intègre l'ensemble de la chaîne de déplacement, du domicile jusqu'à l'activité. Mise en œuvre sur différents types de sites de loisirs du littoral (port de plaisance de La Ciotat, plage de Carry-le-Rouet et base nautique de Marignane), cette méthode prend en compte les transports, les espaces publics et l'accès aux équipements proposant des loisirs nautiques.

Nous avons construit un dispositif opérationnel qui repose sur un diagnostic formulant des recommandations pratiques, une cartographie des acteurs à associer sur les principales composantes de l'aménagement et des services, et une boîte à outils rassemblant des connaissances utiles.

L'enjeu de cette démarche est de favoriser une dynamique collective autour de projets d'accessibilité, en privilégiant une approche plus pragmatique par les usages, pour obtenir une continuité réelle des parcours et une meilleure inclusion dans les activités de loisirs.

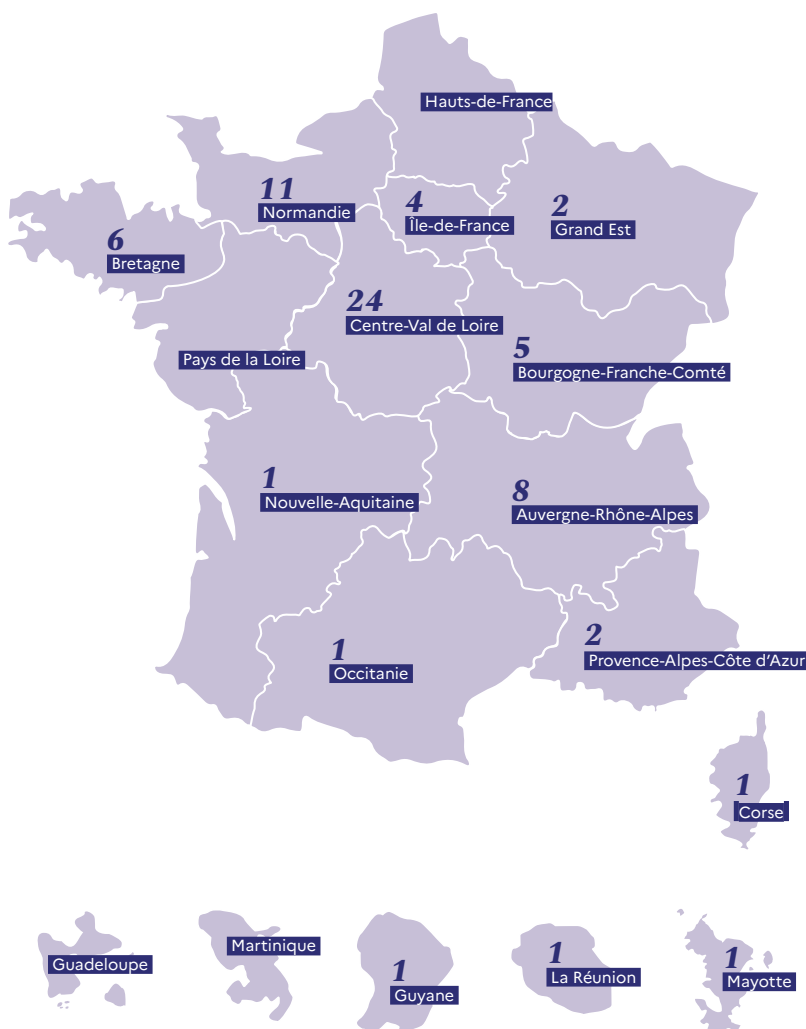
— Sylvain MICHELON,
Chef du groupe aménagements urbains,
Direction territoriale Méditerranée du Cerema

Interventions d'urgence dans les territoires

En 2025, le Cerema a mené 68 interventions suite à des crises à la demande des préfets, des services de l'État et des collectivités.

Le Cerema est notamment intervenu après les inondations au Lavandou, pour le suivi de rochers instables menaçant un viaduc sur la RN90, pour la remise en service du même axe routier à Moûtiers (73) à la suite d'un éboulement majeur, et en urgence pour diagnostiquer et préconiser des réparations des ouvrages d'art à Givors (69) et à L'Île-Saint-Denis (93).

Concrètement, l'expertise du Cerema se matérialise par des diagnostics techniques, des relevés post-crise et des modélisations 3D, des inspections détaillées par caméra de forage, radar et drone, des dispositifs de surveillance automatisés, des préconisations d'urgence et de moyen terme, ainsi que par l'installation de ponts de secours.



Installations de ponts de secours



→ 5 chantiers de montage, 6 chantiers de démontage

→ 749 mètres de matériel mis en place

→ Montage de ponts :

- à Chavanay (42) pour rétablir la circulation piétonne et cycliste en janvier 2025
- à Kourou (973) dans le cadre de travaux sur le site Diamant du CNES
- à Saint-Gilles-les-Bains (974), pour rétablir la circulation suite au passage du cyclone Garance
- à Castelfranc (46), dans le cadre de travaux de reconstruction du pont existant

Effondrements et chutes de blocs



→ À Moûtiers (73) : recherche de masses instables, analyse des conditions de réouverture, assistance au remontage

→ Sur l'A 131 à Gonfreville-l'Orcher (76), suite à un effondrement en limite de voirie d'autoroute

→ À Saint-Martin-du-Tertre (95) : avis sur site, préconisations d'urgence et diagnostic approfondi

→ Diagnostic sur la RN 154 à Dreux (28) : auscultation avec caméra de forage et modélisation 3D

→ Diagnostic sur l'A 28 à Bois-Guillaume (76)

→ Assistance en urgence et diagnostic au Pin (77)

→ Interventions à Carlat (15), Saint-Cirgues-de-Jordanne (15), Vic-sur-Cère (15) et Feytiat (87)

Interventions post-inondations



- Intervention à Redon (35) et sur les communes voisines à la suite du débordement de la Vilaine
- Constat des dégâts et conseils sur les actions à mener pour rétablir la circulation dans Le Lavandou (83) à la suite des inondations du 20 mai 2025
- Intervention à Guingamp (22) sur la RN12 à la suite d'une inondation par ruissellement ayant généré un éboulement : évaluation des dégâts et préconisation de travaux de confortement

Risques liés à des cavités souterraines ou à des glissements de terrain



- Interventions d'urgence pour permettre la mise en sécurité des personnes et des biens dans les départements du Loir-et-Cher (41) et du Loiret (45)
- Expertise et recommandations concernant un glissement de terrain évolutif sur la RN151 à Villiers-le-Sec (58)
- Évaluation des risques à la suite de l'éboulement d'une falaise à Sainte-Adresse (76)
- Auscultation de puits par caméra de forage pour vérifier l'absence de cavité à Écrainville (76)
- Diagnostic et pré-estimation des travaux de sécurisation à Duclair (76), à la suite d'un éboulement survenu dans une salle de restaurant troglodyte
- Interventions pour la mise en sécurité des personnes et des biens dans les communes de Saint-Hilaire-de-Court (18), Poupry (28), Naveil (41), Olivet, Chuelles et Saint-Denis-en-Val (45)
- Visite de site suite à des glissements de terrain ayant impacté une infrastructure à Saint-Pierre-Eynac (43)
- Accompagnement technique de la commune de La Chaussée (76), suite à la découverte, au Bois Hulin, d'une cavité souterraine sous une habitation lors de sondages.
- Visite et diagnostic d'urgence sur un ouvrage d'art à Chalifert (77)
- Conseil aux autorités et préconisations d'évacuation à Beausoleil (06) et Monaco,

en raison d'un risque de glissement de terrain dans un quartier résidentiel

- Avis sur la fermeture puis la réouverture partielle d'une route fréquentée à Saint-Julien-d'Arpaon (48)

Interventions sur des infrastructures de transport (ponts, routes, murs de soutènements, etc.)



- Auscultation radar et étude géotechnique sur la RN154 à Évreux (27), en raison d'une possible rupture de remblai sur une 2x2 voies
- Intervention à Champs-du-Comte (La Léchère, 73) sur la RN90 afin de sécuriser le viaduc
- Évaluation des risques liés à un mouvement de terrain à proximité d'une route départementale à Saint-Benoît-d'Hébertot (14)
- Diagnostics béton et métal, inspection et évaluation à la suite d'un incendie sous ouvrage à Strasbourg (67)
- Avis et préconisations sur la présence de fissures avec rejet sur les deux voies de la RD981 à Béard (58)
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et avis pour la réparation du pont de L'Île-Saint-Denis (93), fragilisé par une collision avec une péniche
- Intervention à Saint-Pierre-Eynac (43), suite à des mouvements de terrain sur une infrastructure provoqués par des précipitations exceptionnelles
- Préconisations d'urgence et diagnostic géotechnique à Ciry-le-Noble (71), suite à la présence de fissures avec décrochement et affaissement sur une 2x2 voies
- Mise en sécurité, diagnostic et recherche des causes de rupture d'un câble de précontrainte extérieur du pont de Givors (69)
- Études géotechniques en phase projet dans le cadre de la déviation sud-ouest d'Évreux (27) remettant fortement en question le projet d'un grand remblai
- Intervention à Liffré (35) sur l'A84, suite à la présence de fissures en bordure de remblai
- Évaluation et diagnostic approfondi, suite à l'incendie d'un

bus sous un ouvrage d'art à Rennes (35), au niveau de l'échangeur entre la RN137 et la rocade Sud

- Intervention sur la gare de tramway de Hœnheim (67) afin de poursuivre la surveillance des pointes en porte-à-faux de la toiture de la gare et de prévenir leur fragilisation
- Intervention sur la RN165, au niveau de l'échangeur de Coat-Conq à Concarneau (29), en raison de l'apparition d'une cavité en remblai technique d'ouvrage d'art et de l'affaissement de la bande d'arrêt d'urgence
- Publication d'un avis sur le tonnage admissible pour un pont soumis à un trafic inhabituel à la suite de crues ayant entraîné la fermeture d'un autre ouvrage sur la commune de Saint-Florent (2B)

Interventions sur des ouvrages hydrauliques



- Intervention auprès de Voies navigables de France (VNF) à Breteau, Champoulet et Dammarie-en-Puisaye (45), en raison d'une fuite sur le barrage de Tuilerie avec suspicion d'érosion interne
- Travaux d'urgence initiés à la suite de l'inspection de l'ouvrage situé sur le tunnel de Chalifert – Canal de Meaux à Chalifert (77), visant à évaluer les désordres du génie civil (éboulement et fissures des parois du tunnel)
- Intervention sur le tombolo de Gâvres (56), suite à la rupture d'un ouvrage hydraulique par érosion et submersion : caractérisation du site, évaluation des désordres, évaluation de la dynamique de recul du trait de côte, préconisations de mesures de gestion et de réduction du risque

Interventions d'urgence en Outre-mer



- Intervention post-crise à Mayotte, suite au cyclone Chido et à la tempête tropicale Dikeledi
- Intervention post-crise à La Réunion, suite à la tempête Garance
- Intervention post-crise en Guyane, suite à un épisode de fortes pluies



Conseiller & concevoir

Le Cerema accompagne les collectivités, les services de l'État et les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagement de territoire adaptés au changement climatique, dans le cadre d'initiatives locales ou de programmes nationaux. Il conçoit et met à disposition méthodes, services, outils, diagnostics et évaluations.

Être référent des territoires face au changement climatique

Le Cerema joue un rôle-clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans ses domaines d'activité. Avec des équipes multidisciplinaires et 27 implantations dans les territoires de l'Hexagone et en Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, fédérer, innover.

Outils et expertises au service des territoires
Chiffres-clés



2 265 missions

réalisées

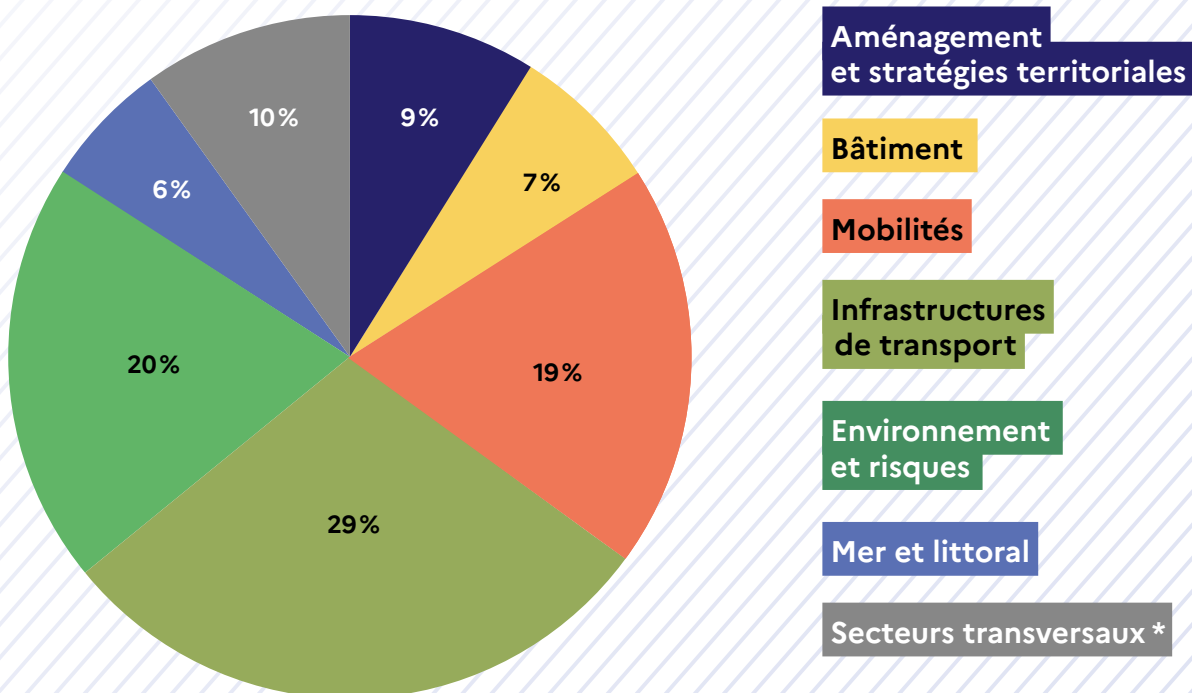
520 collectivités

adhérentes accompagnées

+22 % de volume

de prestations pour les collectivités
par rapport à 2024

Répartition d'activité par domaine d'intervention



* Recherche; Technologies et services numériques innovants; Normalisation, Certification, Labellisation; Formation dispensée

Focus : programmes pour les territoires

Le Programme national ponts travaux (PNP)

Recenser et réhabiliter les ouvrages d'art

Objectifs

Pour répondre à l'enjeu de bon fonctionnement et de sécurisation du réseau routier, l'État a confié en 2021 au Cerema un **programme spécifiquement dédié aux ouvrages communaux** (50 M€*), qui a permis de recenser et d'évaluer plus de 64 000 ouvrages d'art de petites communes de l'Hexagone et des Outre-mer. Depuis fin 2023, un programme de financement des **réparations nécessaires pour les ouvrages présentant des défauts majeurs** a été lancé (55 M€). Toujours en cours, il vise la remise en état d'environ 400 ouvrages les plus dégradés, présentant notamment un enjeu de sécurité des usagers ou de continuité de desserte locale.

Les collectivités disposant d'un ouvrage identifié comme présentant des défauts majeurs peuvent soumettre une demande de financement via le site demarches-simplifiees.fr. Le dossier nécessite la transmission d'un diagnostic complété par les études nécessaires (autorisations de travaux, plan de financement, analyse détaillée de l'état de l'ouvrage, etc.). **Le Cerema oriente et accompagne les collectivités pour la constitution et le dépôt du dossier via son service SOS Ponts.**

Bilan 2025

- **348 ouvrages** ont bénéficié d'une subvention pour leurs travaux de réparation ou de reconstruction
- **82** sont en cours de travaux et **83** sont remis en état
- **39,7 M€** attribués soit **115 000 € de subvention** en moyenne par ouvrage d'art
- **55 % : taux moyen de subventionnement** sur un maximum de 60 %



665 dossiers instruits

* À la date du 31 mars 2025, l'ensemble des 50 M€ ont été attribués et plus de 400 ouvrages sont bénéficiaires. Le programme se poursuit en 2026 avec une nouvelle enveloppe de subvention de 50 M€ disponible.

La Mission adaptation S'adapter aux enjeux climatiques

Objectifs

Les collectivités sont en première ligne pour adapter leurs territoires aux effets du changement climatique. Pour répondre à cet enjeu et accélérer le passage à l'action, l'État a déployé **la Mission adaptation, un guichet unique qui mobilise l'ensemble de l'expertise et de l'ingénierie publique** afin d'orienter les collectivités, de structurer leurs démarches et de leur apporter des solutions opérationnelles face à des problématiques complexes.

Dans ce cadre, **le Cerema contribue activement à la dynamique nationale en déployant le programme « Territoires adaptés au climat de demain »**. Ce programme vise à accompagner les collectivités dans la consolidation et l'amplification de leurs stratégies d'adaptation, en intégrant notamment la trajectoire de réchauffement de +4 °C.

Il propose un **accompagnement sur mesure d'une durée de dix-huit mois**, selon les besoins et les spécificités de chaque territoire, ainsi qu'une animation collective favorisant la montée en compétences et le partage d'expériences entre collectivités.

Bilan 2025

Dans le cadre de la Mission adaptation, le Cerema appuie, avec l'ADEME, 200 territoires volontaires, en les conseillant et les orientant, notamment vers les accompagnements qu'il propose, afin de répondre au mieux à leurs besoins et enjeux.

200 territoires volontaires accompagnés



Les programmes CUBE

Agir sur la consommation énergétique des bâtiments à moindre coût

Objectifs

Le secteur du bâtiment représente 44 % de la consommation énergétique de la France. Le tertiaire public occupe une place importante dans ce secteur : **280 millions de m² de bâti tertiaire appartiennent aux collectivités, et 81 % des consommations énergétiques des communes proviennent des bâtiments communaux.**

La réduction des consommations d'énergie, imposée par le décret Éco énergie tertiaire (EET), est un levier essentiel de la transition écologique et énergétique. Cela implique d'agir sur le bâti (rénovation et construction bas carbone) mais aussi sur les usages. C'est dans cette optique qu'ont été créés **les concours CUBE (Concours usages bâtiment efficaces), visant à accompagner les utilisateurs de bâtiments tertiaires dans la maîtrise de leur consommation énergétique**, en mettant l'accent sur le pilotage des équipements, l'optimisation des usages et la mobilisation des occupants.

Le Cerema contribue à organiser ces concours en accompagnant les acteurs concernés dans l'application d'une méthodologie précise et en animant la démarche. **De nombreux outils et ressources du Cerema sont mis à disposition des candidats** pour contribuer au développement d'une gestion durable des bâtiments.

Bilan 2025

- **68 nouvelles écoles impliquées** dans le concours ACTEE Cube Écoles
- **61 nouveaux collèges et lycées impliqués** dans le concours ACTEE Cube Scolaire
- **823 bâtiments de l'État** et de ses opérateurs impliqués dans le concours CUBE État



**185 bâtiments
de collectivités**

engagés dans ACTEE CUBE Ville

Le Plan national de résorption des décharges littorales Protéger le milieu marin côtier

Objectifs

Lancé en février 2022, **le Plan national de résorption des décharges littorales s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pollution des océans.** Il a pour ambition de mettre fin au relargage de déchets et aux pollutions associées dans les milieux naturels. L'un des enjeux est d'accompagner techniquement et financièrement les collectivités concernées dans la démarche, et de les aider à mettre en place les solutions les plus adaptées.

Dans le cadre de ce dispositif, **le Cerema, à la demande de l'État, accompagne les collectivités pour recruter et piloter une assistance à maîtrise d'ouvrage**, assurée par des bureaux d'études spécialisés en sites et sols pollués. Cet accompagnement est à la fois d'ordre méthodologique, technique, réglementaire et financier (recherche de financements complémentaires, accompagnement dans la réalisation du dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME). Il permet également de **renforcer les compétences des collectivités en les engageant à construire un projet de territoire autour de la réhabilitation.**

Bilan 2025

Décharges intégrées au plan :

- 30 décharges en phase d'études
- 4 décharges en cours de travaux ou en préparation
- 3 décharges réhabilitées : Pré-Magnou à Fouras-les-Bains (17), La Torche à Plomeur (29), Réthoville à Vicq-sur-Mer (50). Les autres décharges sont en cours d'engagement ou en réflexion

D'ici fin 2027 :

- 12 décharges supplémentaires sont en voie d'être réhabilitées

(2 sites à La Réunion, 6 sites en Normandie, 3 sites en Bretagne, 1 site en Nouvelle-Aquitaine).



76 décharges
intégrées au plan

Le programme REUT

Préserver la ressource en eau

Objectifs

La réutilisation des eaux usées traitées (REUT), qui permet de limiter les prélèvements dans les milieux naturels, est un levier d'action important pour préserver la ressource en eau.

Les espaces littoraux sont particulièrement concernés, à la fois parce que les nappes phréatiques y sont très sollicitées en période estivale, et parce que l'eau usée traitée retourne rapidement, voire directement, dans l'océan ou la mer.

Confié au Cerema et à l'Association nationale des élus des littoraux (ANEL) dans le cadre du Plan eau initié en 2023, ce programme vise à accélérer la mise en œuvre des projets de REUT sur les zones littorales dans l'Hexagone et dans les Outre-mer.

Les collectivités accompagnées bénéficient d'un appui technique du Cerema et de subventions pouvant aller jusqu'à 80% du montant pour les études réalisées (Agences de l'eau, Banque des territoires pour l'Hexagone, et Office français de la biodiversité pour les Outre-mer).

Bilan 2025

- 39 collectivités du littoral accompagnées
- 40 projets REUT



540 stations
d'épuration

concernées par l'ensemble
du programme REUT Littoral
(40 projets).

Le Cerema **acteur de la cohésion des territoires**

Depuis 2020, le Cerema fournit une expertise technique dans le cadre de deux programmes pilotés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) : Petites villes de demain et Villages d'avenir. L'établissement contribue à la qualité des projets menés en vue de revitaliser les centres-villes, à améliorer l'attractivité et les conditions de vie des habitants dans les territoires ruraux et les communes de moins de 20 000 habitants.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Villages d'avenir



L'innovation numérique accélère au service des territoires

En 2025, le Cerema continue de proposer des innovations au bénéfice des territoires sur des enjeux essentiels pour les collectivités

diagBruit

Outil d'évaluation de l'exposition sonore d'une parcelle, utile notamment pour l'analyse lors des dépôts de permis de construire.



« Zones climatiques locales »

Visualisation de la sensibilité aux fortes chaleurs de 12 000 communes.



BatEnR et EnRezo

Mesure, à l'échelle de chaque bâtiment, du potentiel de développement des énergies renouvelables thermiques et cartographie des potentiels de développement des réseaux de chaleur et de froid.



Arboscore

Évaluation des services écosystémiques rendus par des aménagements arborés.



JUNN un programme structurant pour les territoires numériques

Le Cerema s'est également positionné sur la **question stratégique de l'interopérabilité des jumeaux numériques** qui se développent partout en France et en Europe.

→ En 2026, ce travail se matérialise par le lancement de **JUNN**, par l'**IGN**, le **Cerema**, **Inria** et **1Spatial**, un programme soutenu par **France 2030** (opéré par la Banque des territoires), destiné à développer **les jumeaux numériques des territoires français**. Prévention des risques naturels, aménagement durable, lutte contre les épidémies, adaptation des forêts: JUNN ouvre la voie à de nouvelles capacités de simulation et d'anticipation pour faire face aux conséquences du changement climatique.



Élaborer, diffuser & animer

Centre de ressources national et public, le Cerema produit de nombreuses connaissances et études liées à ses activités, notamment des éléments de doctrine et des règles de l'art. La capitalisation, la valorisation, la diffusion et l'animation des savoir-faire dans les domaines de compétences du Cerema sont des missions fixées par la loi de création du Cerema (article 14 de la loi du 28 mai 2013). Il les diffuse par le biais de publications d'ouvrages, de formations et de journées techniques.

Une mission de « passeur de savoirs »

Capitaliser

Le portail documentaire du Cerema (www.doc.cerema.fr) regroupe l'ensemble de la production technique et scientifique de l'établissement: publications éditoriales, études, rapports, avis techniques, publications scientifiques... Toutes ces données publiques sont en accès libre, pour soutenir l'innovation et les bonnes pratiques afin d'adapter les territoires au défi climatique.

Valoriser

En tant qu'éditeur, le Cerema publie chaque année près d'une centaine de références, enrichissant un fonds de plus de **3 000 publications**: guides méthodologiques, retours d'expérience, ouvrages de sensibilisation, fascicules synthétiques et pédagogiques. L'ensemble de ses publications est organisé en cinq collections éditoriales selon les cibles de lecteurs.

Diffuser

L'objectif est de rendre l'ensemble de ces connaissances accessibles, facilement téléchargeables et utiles pour tous, via le site Internet institutionnel (www.cerema.fr) et plus d'une soixantaine de sites Internet thématiques, les nombreux partenariats éditoriaux avec des plateformes et revues spécialisées.

Animer

Le Cerema contribue à la dynamique des échanges professionnels en organisant ou en participant à près d'une centaine d'événements chaque année: colloques, séminaires, congrès de collectivités et autres événements professionnels. Il anime également des communautés thématiques, en particulier via la plateforme « Expertises.Territoires », pour co-construire des projets à l'échelle nationale ou locale.

Diffusion de la connaissance Chiffres-clés



5,2 millions
de visites

Site Web et sites métiers confondus

Au total,
785 000
téléchargements

de nos éditions et études

Plus de
10 000
documents

sur CeremaDoc

1 348
rapports d'études

disponibles

82 nouvelles éditions

publiées en 2025

Focus sur... CANDHIS, l'observatoire national côtier de l'état des mers



Le Cerema pilote le réseau national de mesure de la houle CANDHIS (Centre d'archivage national des données de houle in situ), dont les bouées en mer sont implantées le long du littoral hexagonal ainsi qu'en Outre-mer.

Ce réseau remplit plusieurs missions :

- la collecte et la centralisation des données de houle in situ ;
- le contrôle de qualité, la diffusion et l'archivage des données pour des usages scientifiques, techniques et opérationnels ;
- le partage des données avec les services de l'État, Météo France, les collectivités, les institutions scientifiques et les acteurs de la sécurité côtière.

Le service est également utilisé par un large public (plaisanciers, pratiquants de sports nautiques, professionnels de la mer...). 638 293 visites ont été comptabilisées sur le site Internet en 2025, témoignant d'un intérêt croissant de la part de la communauté des usagers de la mer. Le Cerema assure la maintenance d'une grande partie des stations de mesure en mer, organise des partenariats pour pérenniser et étendre le réseau, et coordonne les acteurs impliqués dans l'observation de la houle.

Focus sur... le BNTRA

Le bureau de normalisation des transports, de la route et de leurs aménagements (BNTRA) est hébergé au Cerema, au sein de la Direction technique infrastructures de transports et matériaux.

Il assure pour la France l'animation des activités de normalisation des ouvrages d'art, des équipements de la route, des chaussées et terrassements, de la géotechnique et des systèmes de transport intelligents, au travers de 32 commissions nationales et 31 instances européennes et internationales.

Il appuie et conseille 400 parties prenantes dans les travaux normatifs et tient à jour une collection de près de 1 000 normes françaises, dont 46 publiées en 2025.



ÉLUS, INGÉNIEURS, TECHNICIENS

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES GRÂCE AUX FORMATIONS DU CEREMA

Le Cerema propose une offre de formation complète pour tous les acteurs publics et privés engagés dans l'adaptation au changement climatique et l'aménagement des territoires. En présentiel ou à distance, nos sessions allient connaissances théoriques et études de cas pratiques, pour une formation concrète et directement applicable sur le terrain, sur la base des accompagnements réalisés par nos équipes.

55 formations

conçues autour de nos six domaines d'expertise

- **Aménagement et stratégies territoriales**
Résilience, énergie-climat, données foncières
- **Bâtiment**
RE2020, qualité de l'air intérieur, gestion de patrimoine
- **Mobilités**
Vélo, marche, ferroviaire, sécurité routière, C-ITS
- **Infrastructures de transport**
Chaussées, ouvrages d'art, signalisation
- **Environnement et risques**
Acoustique, inondations, économie circulaire
- **Mer et littoral**
Ouvrages portuaires, recul du trait de côte



97,4 %
de satisfaction

parmi nos
apprenants
en 2025¹



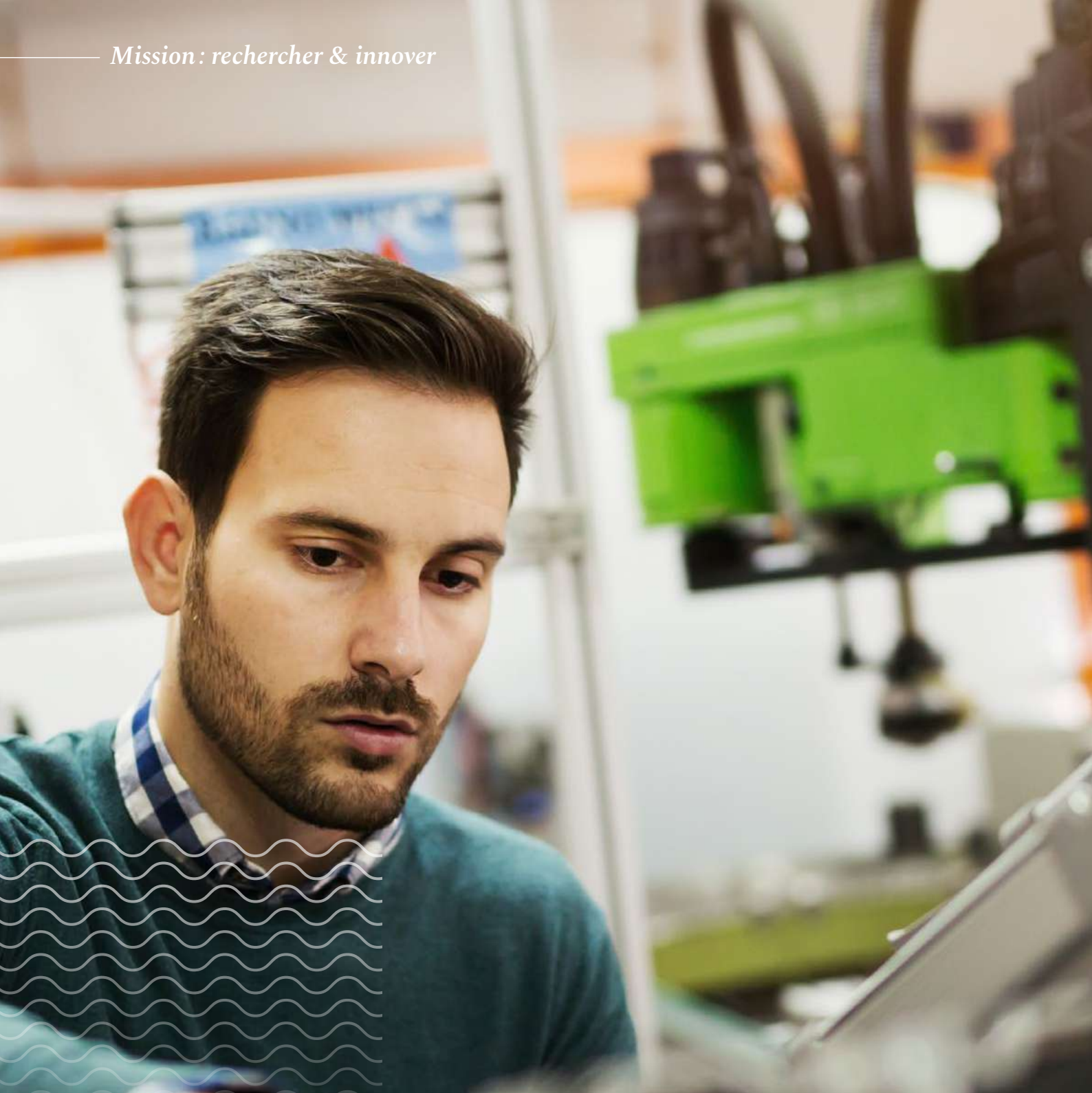
Découvrez notre offre de formation pour 2026
www.cerema.fr/formation



Des formations sur-mesure sont également disponibles selon vos besoins spécifiques : contactez-nous à l'adresse

✉ formation.catalogue@cerema.fr

¹Données au 25 mars 2026



Rechercher & innover

Le Cerema est engagé dans des projets de recherche opérationnelle dirigée vers des solutions concrètes, et développe l'innovation en relation étroite avec ses partenaires, dans le but de construire l'expertise de demain.

Une recherche au plus près des besoins opérationnels

Le modèle scientifique du Cerema repose sur une articulation étroite entre recherche, expertise et mise en œuvre opérationnelle. Sa stratégie R&D se caractérise par une approche transversale et interdisciplinaire, nourrie par les besoins exprimés sur le terrain et orientée vers des solutions concrètes.

La recherche en 2025 Chiffres-clés

119 projets de recherche

en cours, dont

52 projets européens

12 équipes

de recherche, dont

4 au sein des unités mixtes de recherche (UMR)

10 doctorants

182 chercheurs

10 %

de l'activité du Cerema

La stratégie de recherche du Cerema

Adoptée par le conseil scientifique et technique du 6 novembre 2025, la **stratégie scientifique** du Cerema fixe les grandes orientations de sa politique recherche et développement.

Cette stratégie s'articule autour de six défis majeurs, qui structurent ses priorités de recherche et répondent aux besoins des territoires :

- atténuer les impacts des activités humaines ;
- adapter les milieux anthropisés au changement climatique ;
- gérer durablement les patrimoines publics ;
- prévenir et anticiper les risques ;
- faciliter les transitions par la donnée, le numérique et l'évaluation ;
- accompagner la mise en œuvre des transitions dans les territoires.

Avec cette stratégie, le Cerema porte une ambition forte : **produire des connaissances directement mobilisables pour répondre aux enjeux d'intérêt général, d'adaptation au changement climatique et d'aménagement durable**. Ses travaux contribuent à l'excellence scientifique, tout en répondant aux besoins opérationnels des territoires.

Focus sur... le projet LUNNE

Le projet LUNNE (« La lumière la nuit nuit à l'environnement ») vise à **repenser l'éclairage nocturne dans les villes** de façon à répondre à ce double impératif : maintenir une luminosité et une qualité de vie acceptables pour les habitants ; limiter l'empreinte environnementale des politiques d'éclairage, dans un contexte de recul de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique.

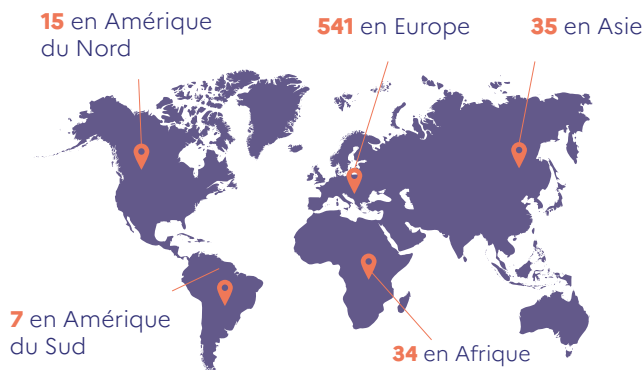


Au-delà des frontières

Le Cerema, acteur international de l'adaptation au changement climatique

185 projets menés en 2025
et 632 missions

Le Cerema valorise son expertise historique aux niveaux européens et internationaux : un moyen de renforcer l'expertise par des partenariats et alliances notamment académiques, d'aider les collectivités dans leurs projets de coopération décentralisée et l'Etat dans sa politique d'aide au développement ou encore d'enrichir méthodes et outils en les confrontant à des contextes différents.



Le Cerema et le groupe AFD renforcent leur coopération



À l'occasion des 16^e Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT) le 4 juillet 2025, le groupe Agence française de développement (AFD) et le Cerema ont signé **un accord de partenariat pour cinq ans, pour renforcer leur dialogue et favoriser de nouvelles collaborations**. L'objectif est de déployer à l'international une offre française intégrée sur les transitions écologique et climatique.

Cet accord constitue **une nouvelle étape dans le dialogue entre le Cerema et l'AFD**, déjà engagés dans des initiatives communes. Un programme de coopération a notamment été lancé au bénéfice des Philippines pour réduire le risque de catastrophes provoquées par les inondations.

Face à cette menace (l'archipel est l'un des pays les plus exposés au monde), le gouvernement philippin a élaboré **une politique nationale de prévention qui reconnaît le rôle central des collectivités territoriales**

(Local Government Units – LGUs). La collaboration du Cerema avec l'AFD vise à accompagner ces LGUs et à les renforcer dans leur capacité à **appréhender les risques et à mener des stratégies d'adaptation pour y répondre**.



Un réseau de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique

Lancé en décembre 2025, le projet AdaptationHubs a pour objectif **de construire un réseau d'acteurs dédié à l'adaptation et à la résilience des territoires face au changement climatique**. Le Cerema en est le chef de file au niveau national, avec en perspective la volonté d'offrir **un écho international aux actions menées par la France**, pionnière dans ce domaine.



Des professionnels tunisiens de la mobilité accompagnés par le Cerema

Référent national sur la mobilité, le Cerema propose **des formations variées** aux collectivités, bureaux d'études et acteurs publics, y compris hors des frontières de l'UE. **Un dispositif de mentorat a ainsi récemment été mis en œuvre avec succès auprès de trois groupes de professionnels tunisiens de la mobilité** (aménagement cyclables, développement de la marche et pôles d'échanges multimodaux), dans le cadre du dispositif de formation Leaders in Urban Transport Planning (LUTP) de la Banque mondiale, via le Programme de politiques de transports en Afrique (SSATP).



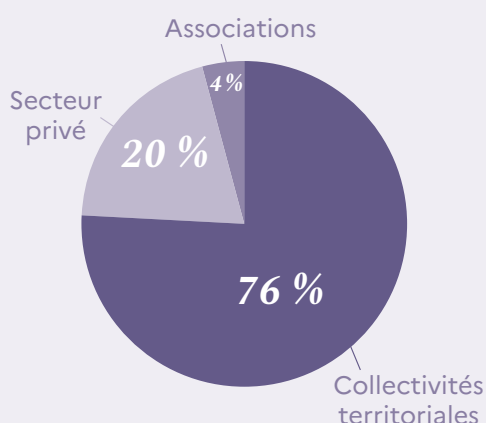
Clim'adapt

Un pont entre la recherche
et les entreprises dans les territoires



L'institut Carnot du Cerema, Clim'adapt, aide les entreprises et les collectivités territoriales à relever le défi climatique et à opérer leur transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée et respectueuse de l'environnement. À travers des prestations de recherche contractuelle bilatérale, le Cerema met au service de ces acteurs de la vie économique l'excellence scientifique de ses chercheurs et experts, dans les six domaines d'activité de l'établissement.

Répartition de l'activité :



Activité en 2025 :

L'activité de recherche partenariale repose principalement sur les collectivités territoriales, tout en se diversifiant progressivement vers le secteur privé.

166 contrats réalisés

4,8 M€ de volume d'activités

31 entreprises partenaires impliquées

Une belle histoire de partenariat : le projet NUAGE



NUAGE, c'est un laboratoire, résultat d'un partenariat entre l'équipe BPE du Cerema (bâtiments performants dans leur environnement) et l'entreprise Anjos, via Clim'adapt. L'objectif: développer un laboratoire expérimental d'évaluation des systèmes de ventilation et de la qualité de l'air intérieur, pour un large spectre de polluants. Une collaboration qui a également permis de développer un jumeau numérique des dispositifs évalués, pour garantir la fiabilité des résultats.

Portrait de chercheur : Bassam Moujalled

Chercheur au Cerema au sein de l'équipe BPE (bâtiments performants dans leur environnement), Bassam Moujalled est spécialiste du confort thermique et de la performance des bâtiments. Il met son expertise au service d'environnements intérieurs plus résilients face aux vagues de chaleur, en conciliant bien-être des occupants, sobriété énergétique et faisabilité technique pour les maîtres d'ouvrage.

Avec sa collègue Adeline Mélois, il a bénéficié en 2023 d'un financement de ressource scientifique Clim'adapt pour améliorer la soufflerie expérimentale, développée en partenariat avec l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'État) dans le cadre d'une thèse.





L'établissement en 2025

Six domaines d'activité

- AMÉNAGEMENT ET STRATÉGIES TERRITORIALES
- BÂTIMENT
- MOBILITÉS
- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
- ENVIRONNEMENT ET RISQUES
- MER ET LITTORAL

27

implantations
dans l'Hexagone
et en Outre-mer

2 577

collaborateurs

278,6 M€

de budget en 2025

Responsabilité sociale et environnementale : une politique exemplaire

En septembre 2025, le Cerema a publié son deuxième bilan carbone, faisant état d'une baisse de 22 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024 ; une diminution significative après seulement deux années de mise en œuvre, et dont la dynamique se poursuit grâce au nouveau plan 2025-2028. Cette exemplarité s'étend aussi au plan social, avec des actions en faveur de l'inclusion et de la qualité de vie au travail.

Bilan du 1^{er} plan de transition écologique
Chiffres-clés



22 % de baisse d'émissions

de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024, dont :

30 % liés aux achats

**34 % liés
à la consommation
d'énergie**

**1 590 m² de panneaux
photovoltaïques installés**

**5 sites labellisés
Employeur Pro-Vélo**

**5 sites engagés
dans le programme CUBE État**

Des actions en faveur de la biodiversité

Dans le cadre de l'appel à projets **Biodiversité « Notre nature, nos solutions »** 2025 du ministère de la Transition écologique, **quatre directions du Cerema ont été récompensées** dans la catégorie « Aménagement » pour des projets menés sur leurs sites :

- le site de Lille, avec la pose de nichoirs dans la cour de la Direction territoriale Hauts-de-France ;
- le site de Toulouse, pour son projet de désimperméabilisation, renaturation et sensibilisation ;
- le site d'Angers, avec la renaturation de son parking poids lourds et l'inventaire naturaliste du site ;
- le site de Plouzané, pour son projet de transformation des pelouses, grâce à des aménagements de végétalisation et à la plantation d'espèces endémiques.

Ces initiatives confirment l'engagement du Cerema en faveur de la biodiversité au quotidien.



Une attention particulière portée à la qualité de vie au travail et à l'inclusion

Des ateliers, conférences ou communications ont été proposés sur de nombreuses thématiques : apparence physique au travail, discrimination raciale, autisme, droits des femmes, LGBT-phobies, addictions, santé mentale, comportements sexistes, personnes en situation de handicap.

Le système de management de la qualité du Cerema est certifié selon le référentiel NF EN ISO 9001 depuis novembre 2021. La certification a été renouvelée en novembre 2024 et fait l'objet d'un audit annuel en 2025 indiquant l'absence de non conformité.

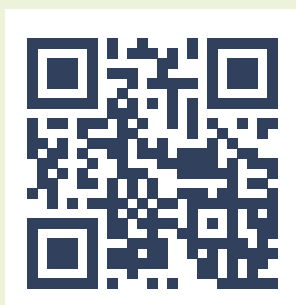
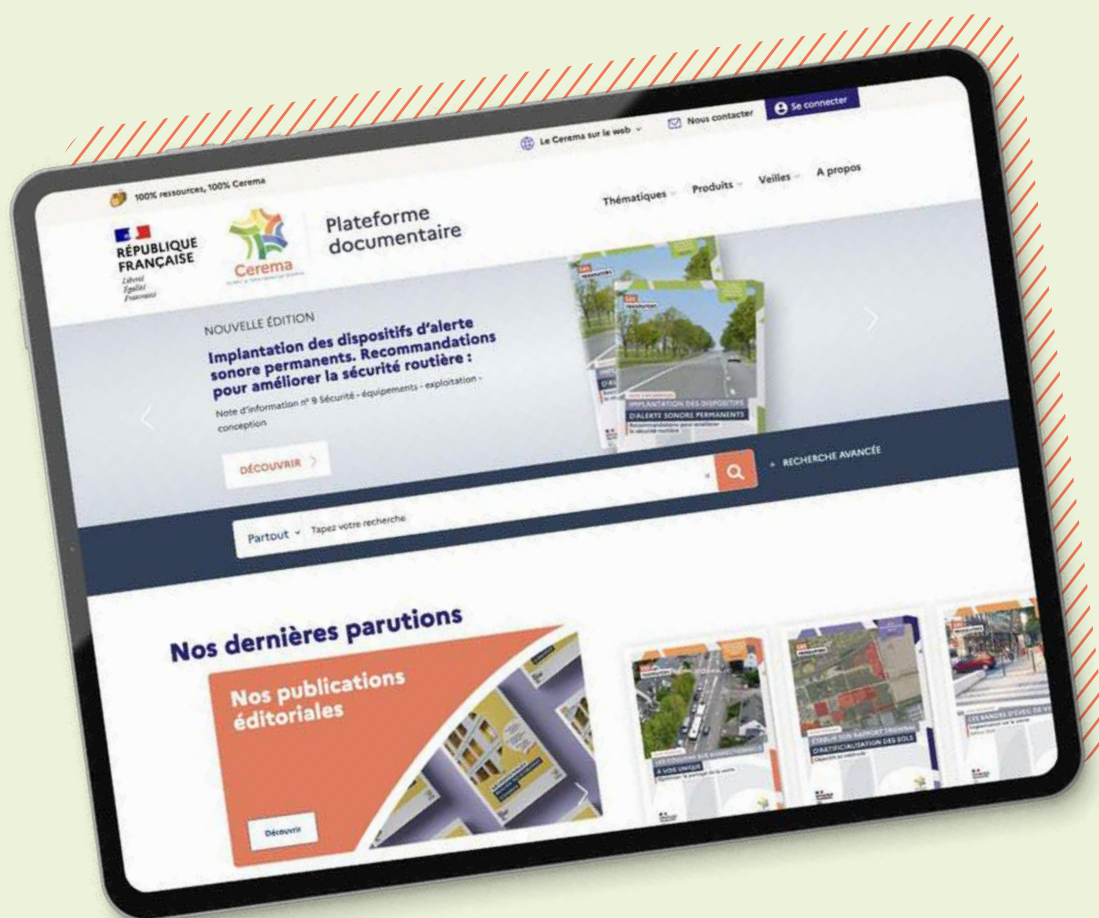


CeremaDoc

Plus de **6 000** documents
en **libre accès**

RETROUVEZ TOUTES NOS RESSOURCES

SUR LE PORTAIL DOCUMENTAIRE DU CEREMA



ACCÉDEZ À TOUTES
LES RESSOURCES DU CEREMA
SUR SON PORTAIL DOCUMENTAIRE :

doc.cerema.fr

cerema.fr  

Comité de direction

au 31 décembre 2025



Pascal Berteaud
Directeur général

Cabinet



Catherine Maligne
Directrice de cabinet



Marion Bouquet-Lopez
Cheffe de cabinet

Responsables de la Direction générale



Pascal Terrasse
Directeur général adjoint (DGA),
Direction de la stratégie
et de la communication, chargé
des relations extérieures



Hélène Peskine
Directrice générale adjointe (DGA),
Direction du développement,
de la recherche, de l'innovation
et de l'international



Laure Der Madirossian
Direction de la diffusion
des connaissances



Cécile Arcade
Secrétariat général



Jacques Laures
Agence comptable principale



Benoît Ronez
Direction de la communication externe,
chargé de la stratégie



Denis Schultz
Mission qualité et responsabilité
sociétale d'établissement



François-Xavier Soltner
Direction des ressources humaines



Jean-Pierre Troeira
Direction des systèmes d'information

Responsables des Directions techniques



Sébastien Dupray
Direction technique risques,
eaux et mer



Annabelle Ferry
Direction technique
territoires et ville



David Zambon
Directeur général adjoint (DGA)
Direction technique infrastructures
de transport et matériaux

Responsables des Directions territoriales



Béatrice Agamennone
Direction territoriale Est



Séverine Bès de Berc
Direction territoriale
Outre-mer



Séverine Bourgeois
Direction territoriale
Centre-Est



Emmanuelle Durandau
Direction territoriale
Île-de-France



Rémy Filali
Direction territoriale
Normandie-Centre



Benoît Gandon
Direction territoriale
Sud-Ouest



Antoine Lebel
Direction territoriale
Hauts-de-France



Samuel Meunier
Direction territoriale
Ouest



Cyrille Portalez
Direction territoriale
Occitanie



Laure Verneyre
Direction territoriale
Méditerranée

Conseil d'administration

au 31 décembre 2025



Marie-Claude Jarrot
Présidente



Max Mondon
Vice-président



Laurent Trogrlic
Premier vice-président
délégué



Sébastien Gouttebel
Vice-président délégué
à la ruralité

Représentants de l'État

Représentant du ministre chargé du Développement durable
Brice Huet

Représentante du ministre chargé de l'Urbanisme
Anne-Lorraine Lattraye

Représentante du ministre chargé des Transports
Sandrine de Lahondès

Représentante du ministre de l'Intérieur
Manuelle Salathé

Représentante du ministre chargé du Budget
Élisabeth de Couëssin

Représentant du ministre chargé de la Recherche
Frédéric Ravel

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires
Stanislas Bourron

Élus représentant les collectivités territoriales et leurs groupements

Représentant des régions
Michel Neugnot,
1^{er} vice-président du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Représentants des départements
Jean-Philippe Maurer,
président du conseil vice-président de la collectivité européenne d'Alsace

Freddy Hervochon,
vice-président du conseil départemental de la Loire-Atlantique

Représentants des groupements de collectivités territoriales

Luc Bouard,
président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Christophe Bouillon,
président de la communauté de communes Caux-Austreberthe

Karine Gloanec-Maurin,
présidente de la communauté de communes des Collines du Perche

Michel Heinrich,
président de la communauté d'agglomération d'Épinal

Céline Olivier,
vice-présidente de Lorient Agglomération

Hélène Sandragné,
présidente de l'agence technique départementale de l'Aude

Gérard Seimille,
président de l'Entente Oise-Aisne

Laurent Trogrlic,
président de la communauté de communes du Bassin de Pompey

Représentants des groupements de collectivités

Ericka Bareigts,
maire de Saint-Denis

Xavier Bonnefont,
maire d'Angoulême

Françoise Bruneteaux,
adjointe au maire de Cannes

Luc Carvounas,
maire d'Alfortville

Hugo Cavagnac,
maire de Fronton

Stéphanie Guiraud-Chaumeil,
maire d'Albi

Sébastien Gouttebel,
maire de Murol

Marie-Claude Jarrot,
maire de Montceau-les-Mines

Thierry Repentin,
maire de Chambéry

Personnalités qualifiées

Alice de Kergariou,
administratrice de Syntec Ingénierie

Max Mondon,
membre du bureau national de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)

Agnès Popelin,
administratrice de France nature environnement (FNE)

Représentants du personnel

Pour la CFDT
Titulaire: **Patrick Fourmigué**
Suppléant: **Claude Guillet**

Pour l'UNSA
Titulaire: **Hélène Chassagnol**
Suppléant: **Frédéric Brunet**

Pour FO
Titulaire: **Goran Sitnica**
Suppléant: **Franck Pilnière**
Titulaire: **Philippe Soubret**
Suppléante: **Emmanuelle Chiron**

Pour la CGT
Titulaire: **Didier Baton**
Suppléant: **Bruno Piel**

Conseil stratégique

au 31 décembre 2025



Bruno Faure
Président



Florence Presson
Vice-présidente déléguée

Représentants de l'État

Représentante du ministre chargé du Développement durable
Claire Sallenave

Représentants de la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités
Éric Ollinger
Yves Duclere

Représentante de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Anne-Lorraine Latraye

Représentant de la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture
Yann Becouarn
(en cours de nomination)

Représentant de la Direction générale de l'aviation civile
Gervais Gaudière
(en cours de nomination)

Représentant de la Direction générale de l'énergie et du climat
Alexandre Dozières

Représentant de la Direction générale de la prévention des risques
Loïc Beroud

Représentant de la Direction générale des collectivités locales
Alexandre Sanz

Représentant d'une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
David Goutx

Représentant d'une direction départementale des territoires, ou d'une mission départementale des territoires et de la mer ou d'une direction interrégionale de la mer
Thierry Latapie-Bayroo

Représentant d'une direction interdépartementale des routes
Olivier Jautzy

Direction générale de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ou son représentant
Stanislas Bourron

Élus représentant les collectivités territoriales et leurs groupements

Représentant des régions
Guillaume Riou,
vice-président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Représentants des départements
Bruno Faure,
président du conseil départemental du Cantal

François Durovray,
président du conseil départemental de l'Essonne.

Représentants des groupements de collectivités territoriales
Marie-Claude Barnay,
présidente du Grand Autunois Morvan

Stéphane Baudu,
vice-président de Blois Agglopolys

Nicolas Fricoteaux,
président de l'agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne

Dominique Goutte,
vice-président de la communauté urbaine Caen-la-Mer

Pierre Leroy,
président du PETR du Briançonnais, Écrins, Guillestrois et Queyras

Carine Ménage,
vice-présidente de la communauté de communes du Pays fléchois

Rosan Rauduel,
conseiller communautaire de la communauté d'agglomération Cap Excellence

Christian Soubie,
président de la communauté de communes Les Coteaux bordelais

Représentants des groupements des communes
Christine Blanchet,
maire de Loireauxence

Christian Dautel,
maire de Pont-Aven

Sophie Dupressoir,
conseillère municipale déléguée de Strasbourg

Sylvain Godinot,
adjoint au maire de Lyon

Bénédicte Guillotte,
conseillère municipale de La Haye

Thierry Lavit,
maire de Lourdes

Erick Mascaró,
adjoint au maire de Toulon

Olivier Peverelli,
maire du Teil

Florence Presson,
adjointe au maire de Sceaux

Conseil scientifique et technique



Laurence Monnoyer-Smith

Présidente

CNES

Directrice du développement durable et de la performance

Personnalités qualifiées

Irina Andriyanova

CY Paris Cergy Université

Vice-présidente Recherche

Sophie Ayrault

CNRS

Directrice adjointe scientifique à l'Institut national des sciences de l'Univers

Pierre Carlotti

Artelia

Directeur scientifique

Patrick Flammarion

INRAE

Directeur général délégué expertise et appui aux politiques publiques

Philippe Freyssinet

BRGM

Directeur de la stratégie et de la recherche

Jean-Frédéric Gerbeau

INRIA

Directeur général délégué à la science

Barbara Lenz

German Aerospace Center (DLR)

Directrice Institute of Transport Research

François Olard

Eiffage infrastructures

Directeur technique, recherche et innovation

Philippe Pareige

Université de Rouen Normandie

Vice-président recherche

Serge Piperno

Université Gustave-Eiffel

Vice-président recherche

Vanessa Prévot

Université de Clermont Auvergne

Vice-présidente recherche

Nicolas Sennequier

IGN

Directeur adjoint chargé de la recherche de l'École nationale des sciences géographiques

Emmanuel Tric

Université Côte d'Azur

Directeur de l'Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable

Anne Varet

ADEME

Directrice exécutive adjointe prospective et recherche

Représentants du personnel

Pierre Charbonnier

Dominique Batista

Guillaume Saint-Pierre

Vincent Remy

Gwenaël Jouannic

Nathalie Dufour

LES SYNTHÈSES

Comprendre les enjeux clés des territoires avec le Cerema



Les enjeux du recul du trait de côte d'ici à 2100



La consommation foncière
État des lieux et enjeux



L'état des ponts communaux en France



Inventaire national des friches
État des lieux et enjeux



Mobilités du quotidien
Tendances et enseignements



L'exposition au bruit des transports
État des lieux et enseignements des cartes de bruit stratégiques

RETROUVEZ TOUTES
LES SYNTHÈSES



Un budget maîtrisé qui garantit la continuité des missions

L'année 2025 a été marquée par l'adoption d'un « plan de retour à l'équilibre » visant la réduction des dépenses dans le contexte national de tension sur les finances publiques, tout en maintenant la capacité d'intervention, d'expertise et de production de l'établissement. L'accompagnement croissant des collectivités par le Cerema se traduit par une augmentation constante des recettes afférentes depuis mai 2023.



Des dépenses maîtrisées

Les dépenses du Cerema se sont élevées à 294 M€, en baisse de 2 M€ par rapport à 2024, et ce, malgré une progression de 11 M€ des dépenses d'intervention pour les collectivités.

Cette **maîtrise des dépenses** se retrouve dans la baisse de 9,6 M€ des dépenses de fonctionnement, et un effort de 5,3 M€ sur les dépenses d'investissement par rapport à 2024.

La capacité d'investir du Cerema a priorisé les grands équipements scientifiques et techniques (1,70 M€), l'immobilier (1,16 M€) et le numérique (3,31 M€). Les dépenses de personnel progressent de 2,5 M€ par rapport à 2024, en raison de l'augmentation des coûts liés au financement des retraites des fonctionnaires (hausse du taux de CAS pensions).

Des interventions en forte dynamique au service des territoires

Le dynamisme et l'attractivité des programmes nationaux confiés au Cerema pour le compte des territoires se confirme avec la progression de plus de 11 M€ des dépenses d'intervention (attributions de subventions pour le compte de l'État à des collectivités), notamment les subventions du Programme national ponts dédié aux travaux de sécurisation des ouvrages d'art des petites communes (10,89 M€) et du Plan tourisme (6,22 M€).



Des recettes en hausse tirées par la demande des collectivités

Les recettes 2025 du Cerema se sont établies à 278,61 M€, en hausse de 9,9 M€ par rapport à 2024, grâce essentiellement aux missions réalisées pour le compte des collectivités adhérentes à l'établissement et pour les entreprises. La subvention pour charges de services publics (SCSP) se maintient à 192,44 M€ (193,2 M€ en 2024), tandis que les recettes sur production (57,75 M€) ont augmenté de 8,55 M€ (+ 12,36 % par rapport à 2024). Cette augmentation résulte d'**une demande accrue d'accompagnement des collectivités adhérentes à l'établissement**.

Dans le cadre du « **Plan tourisme – Destination France 2030** », des avenants concernant les bases nautiques et les ports de plaisance ont été signés début 2025 et les recettes correspondantes enregistrées pour un montant de 4,35 M€.

Budget 2025

Chiffres-clés



294 M€

de dépenses en 2025

274 M€

de recettes en 2025

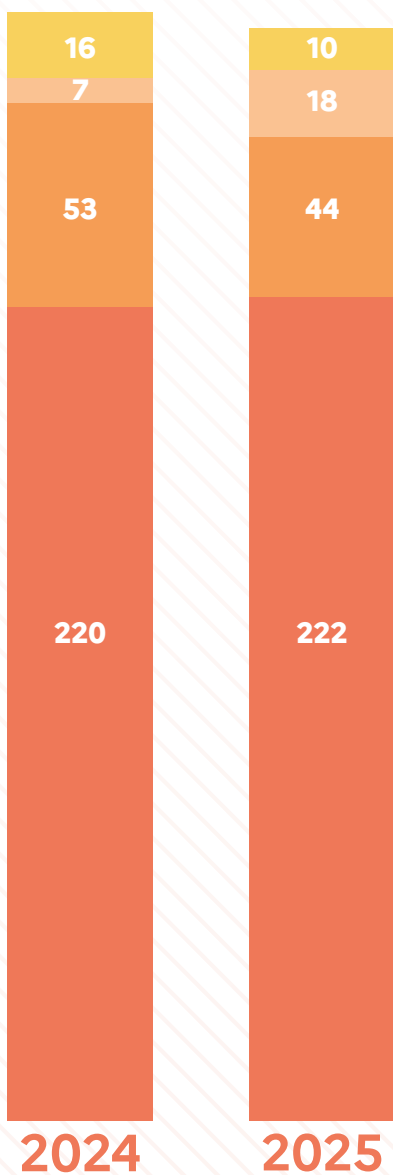
- 9,6 M€

sur le fonctionnement

+ 11 M€

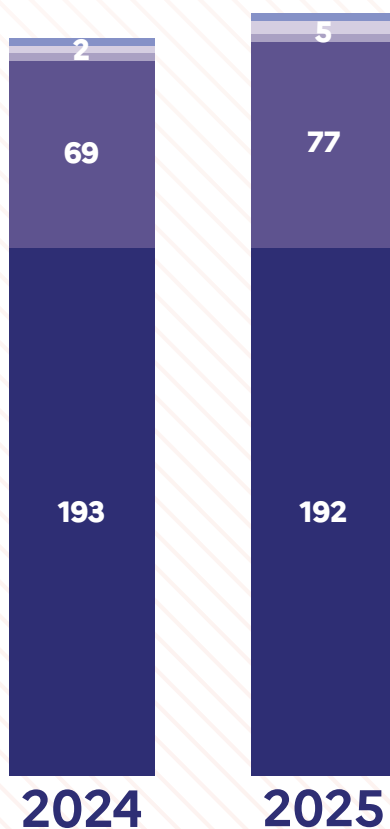
d'interventions
pour les territoires

- investissement
- intervention
- fonctionnement
- personnel



Dépenses

- financements exceptionnels
- programmes
- autres ressources propres
- plan d'affaires
- SCSP



Recettes

COLLECTIVITÉS : BÉNÉFICIEZ DE PROGRAMMES NATIONAUX POUR VOS TERRITOIRES

PROGRAMME NATIONAL PONTS

Financement et accompagnement des travaux de réparation ou de reconstruction des ouvrages d'art des communes.

ACTEE CUBE

Maîtrise des consommations d'énergie des établissements scolaires et des bâtiments des collectivités, sans travaux, grâce à une modification des usages et la diffusion de bonnes pratiques et d'actions collectives, dans le cadre du Championnat de France des économies d'énergie.

En partenariat avec



Financé par



ACTION CŒUR DE VILLE

Soutien technique à la revitalisation et à la transformation des villes moyennes pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Piloté par



INTERLUD+

Déploiement de chartes de logistique urbaine durables, mise en œuvre de celles-ci et soutien aux expérimentations innovantes des collectivités.

Co-piloté par



En partenariat avec



MISSION ADAPTATION

Orientation et accompagnement des collectivités territoriales vers le bon dispositif et le bon partenaire public, pour initier, déployer ou renforcer une démarche d'adaptation.

En partenariat avec



PROGRAMME ACCESSIBILITÉ DES TERRITOIRES TOURISTIQUES

Accompagnement des collectivités dans une démarche de labellisation «Destination pour tous», label d'État (Direction générale des entreprises) pour des destinations touristiques accessibles permettant un séjour inclusif pour tous.

En partenariat avec



VILLAGE D'AVENIR

Accompagnement des projets des communes rurales de moins de 3 500 habitants consistant à les orienter vers les dispositifs d'ingénierie et d'aides mobilisables.

Piloté par



DÉCHARGES LITTORALES

Accompagnement des collectivités pour la résorption de décharges littorales prioritaires.

Piloté avec



POUR EN SAVOIR PLUS SUR
TOUS LES PROGRAMMES



**TOUTES NOS ACTUALITÉS,
SOLUTIONS, ACTIVITÉS
ET SERVICES**

cerema.fr

**NOTRE OFFRE
AUX COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES :
REJOIGNEZ-NOUS !**

cerema.fr/collectivites-territoriales

**NOS PROGRAMMES
D'INNOVATION & RECHERCHE
AU SERVICE DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES**

cerema.fr/carnotclimadapt

cerema.fr/ceremalab

**NOTRE PLATEFORME
D'EXPERTISE COOPÉRATIVE**

expertises-territoires.fr

**NOS RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**

doc.cerema.fr

**NOS OUTILS ET
RESSOURCES WEB**

cerema.fr/outils

**NOS ÉVÈNEMENTS,
CONFÉRENCES
ET WEBINAIRES**

cerema.fr/evenements

**NOS FORMATIONS
CERTIFIÉES**

cerema.fr/fr/activites/services/formations

**NOUS
CONTACTER**



2, rue Antoine-Charial
69003 Lyon
France

  @cerema